

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## 3 points stratégiques votés lors du conseil municipal du 8 novembre

GOSIER, LE 8 NOVEMBRE 2021 — La 6ème séance du conseil municipal du Gosier qui s'est tenue ce lundi 8 novembre a permis la délibération des 11 points prévus à l'ordre du jour, notamment :

### **La refonte des commissions communales thématiques**

Compte-tenu de la réorganisation des services et de la volonté politique de l'équipe municipale de favoriser une plus grande transversalité dans l'analyse des projets soumis en commissions thématiques, les 14 commissions communales ont été réduites à 9 nouvelles :

- Finance et transformation de l'action publique ;
- Attractivité et coopération intercommunale ;
- Mobilités, déplacements et cadre de vie ;
- Education, jeunesse, petite enfance et affaires scolaires ;
- Culture, patrimoine, sport et animation du territoire ;
- Vie associative et service à la population ;
- Démocratie participative, vie des quartiers et cohésion sociale ;
- Environnement, aménagement, urbanisme, infrastructures et prévention des risques ;
- Performance durable.

Cette refonte permettra non seulement une approche pluridisciplinaire et cohérente des affaires communales, mais également d'optimiser l'impact budgétaire des actions publiques de la municipalité, eu égard à un contexte financier et budgétaire de plus en plus contraint.

### **Désignation de nouveaux délégués municipaux au sein des organismes extérieurs**

Conformément à l'engagement du maire auprès de la population de recueillir de nombreuses vice-présidences au sein des organismes extérieurs, pour assurer une meilleure représentation de la ville et défendre au mieux les intérêts des citoyens du Gosier, il a été question de redistribuer les sièges obtenus, à d'autres élus de la majorité.

Les organismes concernés sont les suivants : Société d'Economie Mixte d'Aménagement de la Guadeloupe (SEMAG), Syndicat Mixte d'Electricité de la Guadeloupe (SYMEG), Syndicat Intercommunal pour la mise en valeur des sites et des Plages de Guadeloupe (SIPS) et Syndicat Intercommunal de la Piscine Gosier/Abymes/Pointe-à-Pitre (SIPGAP).

**Prescription de la révision générale du plan local d'urbanisme : définition des objectifs poursuivis et des modalités de concertation**

Le PLU est un engagement fort vis-à-vis de la population. Approuvé en juin 2021, afin d'éviter le RNU, sa révision est donc indispensable pour aboutir à un document plus cohérent, respectueux des équilibres environnementaux, tenant compte des attentes de la population tout en préservant l'intérêt général. Les grands objectifs permettent de conjuguer la vision de l'équipe municipale et à travers la concertation qui sera menée, les besoins de la population.

La révision du PLU a été votée à la majorité des voix exprimées.

Contact Presse :

Nathalie SILVESTRE | 0690 44 51 01 | Email : [nsilvestre@villedugosier.fr](mailto:nsilvestre@villedugosier.fr)